

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud qui habite les points d'eau temporaires, peu profonds, dépourvus de poissons et pauvres en autres amphibiens.

Présent dans la réserve, cette espèce protégée est menacée. Comme les autres amphibiens, sa respiration se fait à travers ses poumons et sa peau grâce à un mucus spécial qu'il sécrète et qui lui permet aussi de se protéger des maladies. Il est donc interdit de le manipuler ou de le déranger (notamment en marchant dans les flaques).

Le sonneur possède des pupilles caractéristiques en forme de cœur et une couleur jaune/orange vif sur le ventre et la gorge qui le distingue des autres amphibiens. Son chant discret est composé d'une suite de « hou hou hou » brefs et graves. Tendez l'oreille et ouvrez l'œil si vous souhaitez le rencontrer !



© R. Bogeby



Réserve Naturelle Régionale
GORGES DE
LA LOIRE

En Réserve Naturelle Régionale, je protège le patrimoine naturel et la biodiversité, pour cela :

- Je ne sors pas des sentiers balisés
- Je ne cueille pas de plantes, fleurs et ne ramasse pas les pierres / minéraux
- Je ne fais pas de feu (barbecue...) ni laisse de déchets sur place

+ d'info : reserve-regionale-gorges-loire.fr

Flashez ce QR code pour suivre ce circuit sur l'appli MaRando et retrouvez les portraits d'autres habitants de la réserve à observer et protéger !



En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).
Cotation : 1 - Facile ; 2 - Assez facile ; 3 - Peu difficile ; 4 - Assez difficile ; 5 - Difficile.



La réserve des gorges de la Loire

Sentier pédagogique Nord



1 h 40

5 km

Le circuit serpente dans la réserve naturelle régionale des gorges de la Loire dont l'emblème est le Hibou grand duc. Mais il n'y a pas besoin de voler pour admirer le barrage et l'île de Grangent.

SITUATION

Condamine (Saint-Victor-sur-Loire), à 12 km à l'ouest de Saint-Étienne par les M 3, M 25 et route de Condamine

PARKING

Maison de la réserve



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Maison de la réserve
- Panneaux pédagogiques
- Panorama sur barrage et île de Grangent, le château d'Essalois et l'ermitage des Camaldules

BALISAGE

jaune n° 5



- Livret pour les enfants téléchargeable sur reserve-regionale-gorges-loire.fr.



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

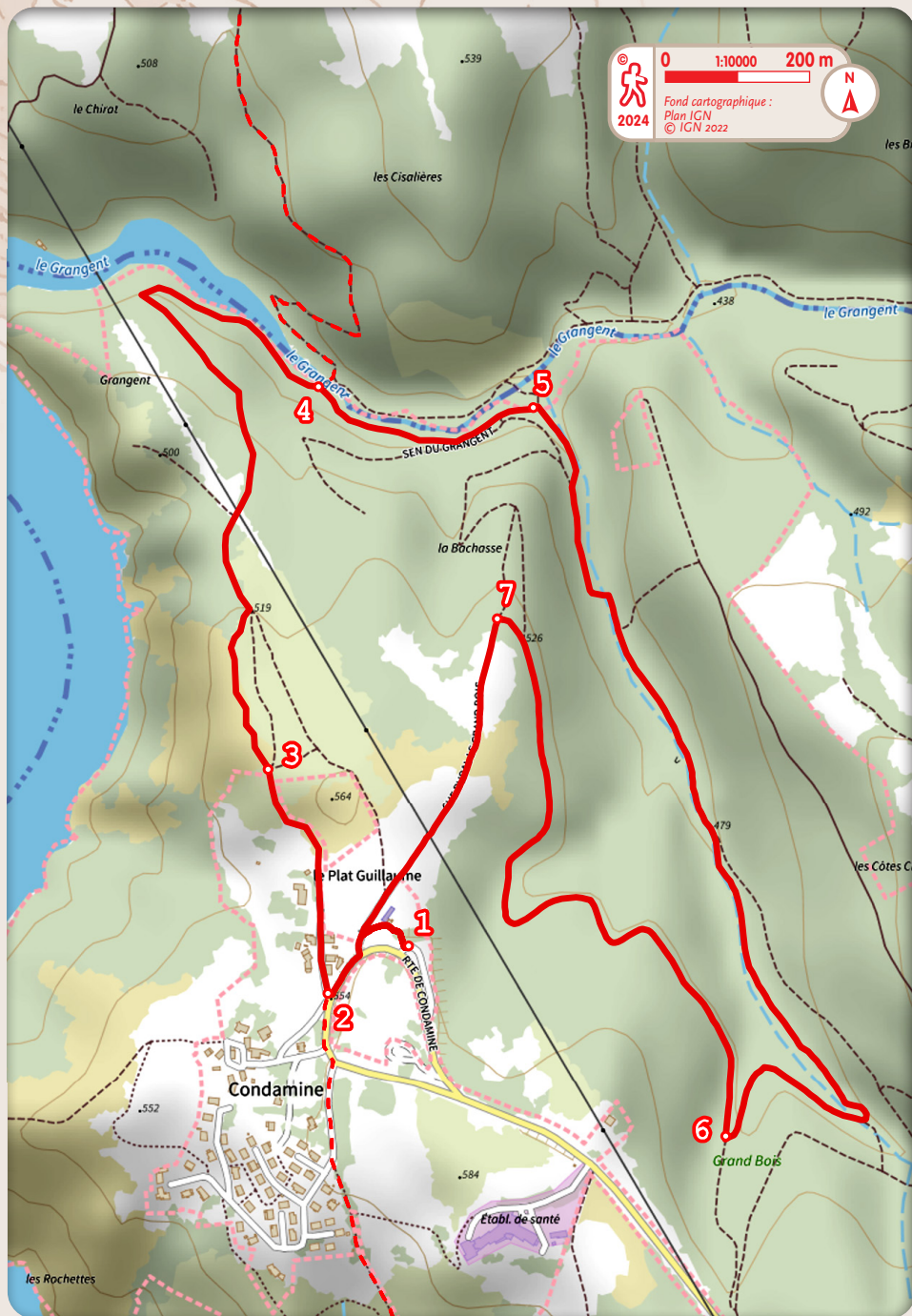
© marques déposées



© Maxime Laurent

Panorama sur le barrage et l'île de Grangent

RFN63 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFRandonnée 2024. FFRandonnée Loire avec le soutien de la RNR



1 Du parking, rejoindre la maison de la réserve [👁️ > sans oublier d'aller découvrir ses expositions ou ses animations !]. Bifurquer à gauche pour gagner la route ; l'emprunter à droite vers les maisons de Condamine.

2 Prendre à droite l'allée de Grangent. Poursuivre par le chemin.
 > Vous pénétrez dans la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire : veuillez respecter la réglementation indiquée sur les bornes.

3 Emprunter le sentier de gauche pour gagner un petit surplomb rocheux au-dessus de la Loire, parmi la lande.
 > Attention à rester sur le chemin principal afin de ne pas piétiner la végétation.
 👁️ > Panorama sur le plan d'eau avec l'ancien ermitage des Camaldules (xvi^e), le barrage et l'île de Grangent. à voir aussi, sur le plateau en face, la tour de Chambles et le château d'Essalois (xvi^e)

Emprunter le sentier principal (⚠️ > **glissant par endroits**) qui descend jusqu'aux premiers arbres de la forêt. Prendre à gauche le chemin qui conduit à travers bois jusqu'au fond du vallon formé par le ruisseau de Grangent.

4 Longer le ruisseau en remontant son cours.
 👁️ > Des hêtres, des pins sylvestres et des châtaigniers aux formes étranges ou entrelacées témoignent de la croissance étonnante des arbres en fond de vallon : leur survie dépend de l'accession à la lumière !

5 Bifurquer à droite pour remonter le cours d'un autre ruisseau [👁️ > petites cascades]. Rester au plus près de ce ruisseau, puis le franchir à gué pour continuer en pente douce sur l'autre rive. Franchir de nouveau à gué le ruisseau.
 👁️ > Petit à petit, le peuplement de Douglas de ce fond de vallon est coupé au profit d'essences locales : frênes, chênes, hêtres ou pins sylvestres.

6 Rejoindre et emprunter à droite une piste qui file à plat.

7 Regagner à gauche, par un chemin à travers pré, la maison de la réserve.

>
 Classée en 2012, la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire (NRRL) résulte d'une volonté locale de conserver sur le long terme un espace naturel fragile et remarquable. Elle s'étend sur 355 hectares répartis en 5 sites sur les communes de Saint-Étienne et Unieux, entre les monts du Velay et la plaine du Forez. Reconnue pour sa biodiversité exceptionnelle, la réserve bénéficie d'une réglementation spécifique et d'un encadrement strict des activités afin de protéger ce patrimoine commun.

Le statut de Réserve Naturelle est l'un des plus forts statuts de protection en France. Les gorges de la Loire à plus vaste échelle sont également protégées en tant que site Natura 2000, Site Classé et Inscrit.